



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 20 DÉCEMBRE 2022 À 18 H 30, AU 331, RUE DU COUVENT, MANIWAKI (QUÉBEC), J9E 1H5

PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général
Monsieur Christian Heppell, président (à distance)
Madame Sabrina Devlin, vice-présidente (à distance)
Madame Annie-Claude Beaumont, administratrice (à distance)
Madame Catherine Letendre, administratrice (à distance)
Madame Monia Lirette, administratrice (à distance)
Madame Joziane Éthier, administratrice (à distance)
Madame Julie Carle, administratrice (à distance)
Madame Kim Lesage, administratrice (à distance)
Madame Sylvie Thibault, administratrice (à distance)
Madame Claude Galipeau, administratrice (à distance)

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Valérie Bouffard, administratrice
Madame Maxime Martel, administratrice
Madame Stéphanie Piché, administratrice

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Monsieur Christian Heppell salue les nouveaux administrateurs présents à la rencontre. Il constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 32.

CSSHBO-021-2022-23

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT les articles 163 et 164 de la Loi sur l'instruction publique relatifs à la tenue de séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT la convocation faites par le secrétaire général le 12 décembre 2022;

CONSIDÉRANT le quorum atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Monia Lirette ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2022 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-022-2022-23

3. Réaménagement de la réception du Centre Notre-Dame-du-Désert de Maniwaki RTA-014A

Monsieur Denis Rossignol présente le projet aux administrateurs. Il mentionne aux administrateurs que les montants soumissionnés dépassent les autorisations

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

prévues au règlement de la délégation des fonctions et pouvoirs. Madame Claudee Galipeau demande si des dispositifs favorisant les soumissionnaires locaux sont prévus dans le cadre de cet appel d'offres. Monsieur Louis-Philippe Larivière mentionne que les dispositifs de la *Politique d'achat* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévalent.

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du Ministère dans le cadre de la mesure 50624 « Réfection et transformation des bâtiments » pour l'année financière 2022-2023;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 novembre 2022 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 8 décembre 2022 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Robert Ledoux, architecte, d'accepter la plus basse soumission conforme;

Entreprises	Coûts (avant taxes)
9326-5767 Québec inc.	268 000,00 \$
Defran inc.	268 322,00 \$

IL EST PROPOSÉ par madame Monia Lirette ET APPUYÉ par madame Claudee Galipeau d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer ledit contrat avec le soumissionnaire le plus bas pour et au nom du Centre de services scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Kim Lesage de clore la rencontre à 18 h 38.


Christian Heppell
Président


Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général